

En avant-première...

**Journée Nationale
des Assistant(e)s Dentaires**

4^e JNAD

UFAD

**Jeudi 6 avril 2017 • Salons de l'Aveyron
17 rue de l'Aubrac 75012 Paris**

Sommaire

- 19** Présentation de Dominique Munoz
- 21** JNAD 2017, par Paul Azoulay
- 22** Programme scientifique
- 25** Mot de Roland Zeitoun
- 26** Zoom sur les conférences et ateliers

organisée par



Union Fédérale des Assistant(e)s Dentaires

Partenaires officiels



A quelques jours de la quatrième Journée nationale des assistants(es) dentaires (JNAD), le 6 avril, rencontre avec Dominique Munoz, présidente de l'UFAD (Union fédérale des assistants(es) dentaires) initiatrice de cette journée.

« A celles et ceux qui s'impatientent, je demande l'indulgence »

Le mot de Dominique Munoz



PAD: Le 3 décembre 2016 est paru au Journal Officiel un premier décret d'application de la loi de Santé faisant entrer les assistants(es) dentaires au Code de la santé publique. Le groupe de travail dans lequel sont réunis les assistants(es) dentaires via leur syndicat et leur association, les syndicats de chirurgiens-dentistes, l'Ordre, a travaillé sur les différents référentiels métiers (activités, compétences, formations). Comment avancent les travaux du groupe de travail chargé de définir le futur de la profession ?

D. Munoz: Nous progressons plutôt bien. Ce premier décret fixe les bases essentielles du métier. Nous sommes devenues une profession paramédicale, nous étions auparavant une profession médicosociale, ce n'est pas rien ! Nous sommes enfin un

personnel de santé ayant droit de nous occuper du patient au cabinet. Quand on construit, on pose d'abord les fondations. C'est exactement le cas ici. Nous devons travailler maintenant sur l'évolution de la profession : organisation de tâches, référence aux spécialités liées à notre employeur (implantologie, chirurgie, pédodontie, etc.). Le secteur public aura obligation à l'avenir de recruter du personnel doté du diplôme. Un même diplôme pour toutes, quel que soit son lieu d'exercice. À celles et ceux qui s'impatientent, ce que je comprends, je demande l'indulgence. Nous sommes une vingtaine autour de la table, entre les représentants des chirurgiens-dentistes, de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, des salariés, des centres de santé, du ministère... Tout le monde défend son point de vue. Sans compter les lourdeurs administratives et les changements d'interlocuteurs au sein des cabinets ministériels. Et nous entrons dans une période d'incertitude politique qui va sans doute encore retarder les choses. Marisol Touraine avait à cœur de voir le premier décret publié avant son départ. C'est fait. Elle a fait avancer les choses. Que fera son successeur ? En tout cas, je demande à tout le monde de garder confiance.

La profession attend beaucoup de ce nouveau statut. Y a-t-il des points sur lesquels les représentants des assistants(es) ont déjà dû reculer ?

Tous les membres du groupe travail, y compris les chirurgiens-dentistes sont plutôt ouverts, bienveillants. Tous les sujets sont encore ouverts, discutés. Notamment sur la formation et les spécialités qui

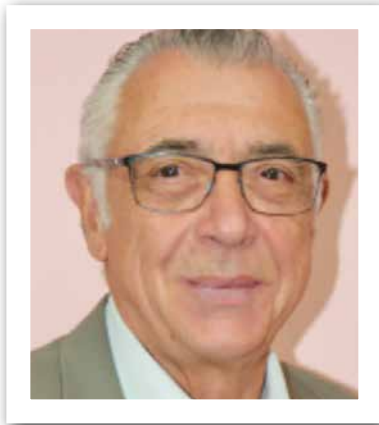
seront ouvertes : chirurgie, orthodontie, implantologie... Même la possibilité de devenir hygiéniste reste en discussion. Si c'est adopté, ce sera un métier totalement différent. Hygiéniste n'est pas une évolution de l'assistant(e) en omnipraticque c'est une spécialité. Aux Etats-Unis par exemple, l'hygiéniste travaille avec l'aide d'un assistant(e) lorsqu'elle fait des détartrages. Seule la radiologie a posé problème. Non pas du fait du groupe de travail, mais de la médecine nucléaire qui ne veut pas entendre parler de l'assistant(e) qui prend des radios (elle appuie sur le bouton, c'est ce qui est en cause). Si les chirurgiens-dentistes veulent du personnel compétent en la matière, ils devront faire appel à des manipulateurs radio. C'est une folie, il n'y a déjà pas un assistant(e) par cabinet ! Ne serait-il pas plus judicieux de créer un module radio ?

Ce premier décret change-t-il déjà quelque chose ?

Oui, contrairement à ce que l'on entend dire. Désormais, en libéral comme dans le secteur public, aucun assistant(e) ne peut travailler sans être diplômée ou sans contrat de qualification (la loi de 2005 l'exigeait déjà mais n'était pas forcément appliquée). Les sanctions sont applicables dès maintenant. Heureusement une période de transition est prévue pour celles qui n'ont pas le diplôme mais uniquement si elles s'engagent dans une VAE (validation des acquis de l'expérience). Cette période transitoire, qui débute avec la publication de ce premier décret, nous ne savons malheureusement pas quand elle prendra fin.

**Le mot de Paul Azoulay
Communication - Presse**

JNAD 2017



Le jeudi 6 avril 2017, se tiendra la 4^e édition de la Journée Nationale des Assistants(es) Dentaires. La motivation première de cette journée

était de permettre à cette profession de se sentir reconnue, la seconde était de créer un événement qui leur donne la possibilité de se rencontrer. Cette journée est devenue ainsi un lieu de formation, de partage et d'amitié. Pour la plupart des assistants(es), ces quatre sessions auront vu une évolution rapide de leur statut, la reconnaissance de leur métier comme profession de santé et dans un futur proche, l'organisation progressive d'un enseignement d'état et d'un diplôme d'état structuré et reconnu. Tous les membres du comité d'organisation de cette journée ont ainsi œuvré autour de Dominique Munoz, Présidente de l'Union fédérale des assistants(es) dentaires, et n'ont eu qu'un seul objectif, en faire une manifestation consacrée aux assistantes et assistants, mais également à toutes les composantes de l'équipe dentaire, dentistes, laboratoires de prothèses, administratifs divers (hélas, pas encore les hygiénistes) et tous les fournisseurs de matériel. Cette journée est devenue

la plus grande rencontre de ce type sur notre territoire.

Que vous propose-t-elle ? Des conférences, des ateliers et une exposition au plus près de

vos préoccupations quotidiennes. Nous avons essayé d'année en année de rendre cette manifestation toujours plus vivante et plus instructive, en lien avec votre avenir, votre statut, votre nouvelle place dans la structure du cabinet dentaire.

Nous ne manquerons pas de vous demander votre avis pour faire de mieux en mieux d'année en année.

Votre soutien, votre dynamisme et votre confiance nous permettront d'atteindre ce but.

Nous avons voulu que cette journée soit gratuite, qu'aucune barrière, même financière, ne vous empêche d'y participer. Elle est, et devra rester, vraiment la vôtre !

Cette journée se tiendra de nouveau aux Salons de l'Aveyron, puisqu'une grande majorité d'entre vous a apprécié cet endroit.

Nous débuterons par un état des lieux, les toutes dernières évolutions de la loi

Santé vous concernant. Puis, une assistante italienne viendra vous faire part de son exercice en Italie. Une coupure vous permettra de visiter l'exposition, puis ce sera un tour d'horizon sur tout ce qui peut se faire en matière d'hygiène par deux éminents spécialistes. Ensuite un break déjeuner dans la salle d'exposition vous donnera l'opportunité de discuter avec les exposants. L'après-midi reprendra en salle plénière avec l'intervention d'une assistante qui vous expliquera son activité au sein d'un cabinet d'orthodontie, puis après une pause-café, le programme se poursuivra par un exposé sur la peur des patients et un autre sur l'utilisation de la phagothérapie au quotidien. Enfin, la dernière conférence animée par une juriste, sera consacrée aux contrats de travail.

Tout au long de cette journée des ateliers vous seront proposés sur des sujets très divers. Vous trouverez le programme détaillé dans les pages qui suivent ainsi que la présentation des conférences. **Au nom du comité d'organisation, je vous souhaite une très belle JNAD 2017 !**



Matin

Responsable scientifique : Roland Zeitoun



8h30 Accueil des participants

9h30 Ouverture de la 4^e Journée Nationale des Assistant(e)s Dentaires
Où en sommes-nous avec la loi Santé ?
Dominique Munoz

10h00 Pause café offerte parmi les exposants

10h45 Être assistante en Italie
Rossella Abbondanza, Assistante dentaire

11h30 Hygiène de l'équipe soignante et EPI : les règles de bonnes pratiques
Lucien Brisset, Professeur des universités

12h30 Pause déjeuner offerte parmi les exposants
Interventions de commerciaux



Après-midi

14h30 Orthodontie : de la santé au bien-être
Marta Ramalho, Assistante dentaire et Pascal Renaud, Chirurgien-dentiste

15h15 Pause café offerte parmi les exposants

16h00 Peur des soins dentaires : approche naturelle
Catherine Rossi-Pianel, Chirurgien-dentiste

16h20 Phagothérapie
Stéphane Sananes, Formateur

16h40 Le contrat de travail
Sylvie Ratier, Juriste au syndicat des femmes chirurgiens-dentistes

17h00 Poke
Dominique Munoz et Paul Azoulay



journée

Programme des ateliers

- 10h30 Salle Carlades – Schülke – M. Olivier Rahimi**
Schülke, l'hygiène à portée de main
- 10h30 Salle Ségala – CQO – Dr Jean-Marc Gabet**
Je e-stéricode : abonnement et traçabilité complète de stérilisation
- 11h30 Salle Carlades – Ultradent – Mme Delphine Cruveilhaer**
Eclaircissement dentaire au cabinet - Une nouvelle approche
- 11h30 Salle Ségala – GACD**
10 trucs malins à connaître sur les fournitures dentaires
- 12h30 Plénière – Procter et Gamble – Dr Corinne Lallam et Mme Marlène Ferreira Da Silva**
Peut-on transformer son patient en patient idéal ?
- 13h00 Salle Carlades – AG2R la Mondiale - Mme Sophie Deliez**
La protection sociale des Assistantes dentaires
- 13h30 Plénière – Curaden France – Mme Catherine Schubert**
Comment accompagner les patients dans la maintenance de leur santé bucco-dentaire ?
L'assistante dentaire, des compétences précieuses en cabinet dentaire
- 14h30 Salle Ségala – Henry Schein France – Dr Didier Glachant**
Stérilisation, désinfection : organisation et mise en oeuvre
- 14h30 Salle Carlades – Colgate – Mr Mehdi Ait-Lahsen**
La douleur liée à l'hypersensibilité n'est pas une fatalité
- 16h00 Salle Ségala – Philips Sonicare – Dr Marc Watts**
Utiliser les innovations technologiques pour aider vos patients à maîtriser leur hygiène bucco-dentaire
- 16h00 Salle Carlades – NSK – Mme Odile Chevalier**
Entretien et désinfection des instruments rotatifs



Roland Zeitoun
Responsable scientifique

Un métier de passion



Responsable du programme scientifique, il me paraît important que les assistants (es), personnes essentielles de l'équipe médicale, nous informent de ce qu'ils(elles) vivent au quotidien. Les modes d'amélioration des techniques font évoluer leur métier. La mise en place d'une équipe dentaire influence le fonctionnement et la vie du cabinet et structure leur participation de multiples façons. Leur toute nouvelle légitimité à prendre part à des soins de qualité, redessine les contours de la lutte contre les risques de transmission d'infections, de leur contribution à la prise en charge médico-administrative ou encore de la mise en place d'une communication respectueuse à l'égard des patients. La relation avec les patients, tour à tour vulnérables et souffrants ou parfois exigeants,

voire intransigeants, doit être guidée par l'empathie; tandis que l'assistance du praticien avant, pendant et après le soin, se doit d'être professionnelle.

De même que l'année précédente, quatre assistantes sont conférencières, dont une en équipe avec son praticien. L'année dernière, Marjorie et le Dr Amansky nous expliquaient les empreintes optiques. La gestion des teintes des céramiques était attribuée à son assistante. Ainsi, sans doute, se crée une nouvelle spécificité en fonction de l'évolution des techniques. Cette année, une assistante conférencière et son praticien nous exposeront certaines spécificités de l'orthodontie. L'année passée, un assistant exerçant en Angleterre nous informait des particularités de sa fonction dans ce pays. Cette année c'est une assistante italienne qui nous expliquera les différences de mode de travail des assistantes dentaires en Italie.

La JNAD devra devenir un lieu ouvert à cette nouvelle pratique de communication. Les assistants(es) pourront y exprimer leur expérience sur toutes les situations pratiques rencontrées: accueil du patient, procédures de stérilisation, remise en état de la salle de soins entre chaque patient, organisation des dispositifs médicaux spécifiques avant tout traite-

ment, gestion des empreintes et prothèse, vérification des stocks et réassort, suivi des dossiers patients, etc.

Mais toutes ces activités pratiques, multiples et variées, techniques, aussi simples soient-elles, trouveront tout leur sens dans la part que l'on prend dans la réussite à cette fonction d'assistantat.

La JNAD sera également un lieu de formation sur le travail en équipe et sur les moyens relationnels pour que le patient se sente entouré par une approche professionnelle et informative sur son traitement; conviviale et individualisée afin de réduire ses craintes et ses angoisses. Anticiper, communiquer, organiser sont les maîtres mots de cette profession qui demande des compétences techniques, comportementales et organisationnelles hors pair.

Interagir en toute sérénité, tant avec le praticien qu'avec le patient, est le défi de cette profession de santé qui nécessite des qualités personnelles indéniables.

Certes ce métier pourrait n'être qu'alimentaire. C'est un métier de passion qui ne connaît pas la routine et demande un fort investissement humain qui en est le cœur, mais qui le rend au centuple par l'enrichissement qu'il procure.

La JNAD est un espace ouvert. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos propositions d'interventions seule ou en duo avec votre praticien